

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le 9 février 2024 à 9 h 00 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall à Bolton-Ouest.

Sont présents :

Margarita Lafontaine, conseillère n° 1
Marie-Blanche Richer, conseillère n° 2
Loren Allen, conseiller n° 3
Eddy Witcher, conseiller n° 4
Gilles Asselin, conseiller n° 5
Nancy Lanteigne, conseillère n° 6
formant quorum sous la présidence de Denis Vaillancourt, maire.

Est également présent :

Maïke Storks, directrice générale et greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADMINISTRATION**
 - 3.1. Ressources humaines** – Agente multiservice – Embauche
- 4. VOIRIE ET INFRASTRUCTURES**
 - 4.1. Immatriculation de véhicule municipal**- Autorisation de signature auprès de Société de l'Assurance Automobile du Québec (SAAQ)
 - 4.2. Fourniture et installation de signalisations lumineuses pour la camionnette de la voirie et des infrastructures** - Octroi de contrat
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

1.
AVIS DE CONVOCATION

La directrice générale confirme que l'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil conformément à la loi.

L'assemblée est ouverte par le maire à 9h02.

012-0224
2.
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

II EST PROPOSÉ PAR : Gilles Asselin
APPUYÉ PAR : Margarita Lafontaine
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

013-0224

3.1

ADMINISTRATION

RESSOURCES HUMAINES – AGENTE MULTISERVICE - EMBAUCHE

CONSIDÉRANT l'ouverture du poste d'agente multiservice;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de sélection de madame Holly Chapman;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a arrêté son choix sur madame Holly Chapman;

IL EST PROPOSÉ PAR : Margarita Lafontaine

APPUYÉ PAR : Nancy Lanteigne

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Bolton-Ouest procède à l'embauche de madame Holly Chapman à titre d'agente multiservice;

QUE l'entrée en fonction de madame Holly Chapman aura lieu le 12 février 2024;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés, pour et au nom de la Municipalité de Bolton-Ouest, à négocier et à signer tout document à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

014-0224

4.1

VOIRIE ET INFRASTRUCTURES

IMMATRICULATION DE VÉHICULE MUNICIPAL – AUTORISATION DE SIGNATURE AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité possède un véhicule et qu'elle doit procéder à certaines signatures et transactions auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de nommer des employés à cet effet;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité voirie et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Blanche Richer

APPUYÉ PAR Loren Allen

ET RÉSOLU :

D'AUTORISER madame Maïke Storks, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer tous documents nécessaires et faire toutes transactions nécessaires auprès de la Société de l'Assurance Automobile du Québec au nom de la Municipalité de Bolton-Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

015-0224

4.2

VOIRIE ET INFRASTRUCTURES

FOURNITURE ET INSTALLATION DE SIGNALISATIONS LUMINEUSES POUR VÉHICULE MUNICIPAL – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a attribué un contrat pour l'acquisition d'une camionnette pour le service de la voirie et des infrastructures, et ce, conformément à la résolution 286-1023;

CONSIDÉRANT QUE la camionnette doit être équipée de signalisations lumineuses, telles que gyrophares et flèche lumineuse, afin de la rendre conforme et sécuritaire sur les chantiers de construction ou lors des interventions sur le réseau routier;

CONSIDÉRANT QUE deux demandes de prix ont été envoyées à des entreprises spécialisées en signalisations lumineuses;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire conforme pour la fourniture et l'installation de signalisations lumineuse est Groupe Gyrotech inc. avec un montant de 7 599,84\$ excluant les taxes;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité voirie et infrastructures;

Il EST PROPOSÉ PAR Eddy Whitcher
APPUYÉ PAR Gilles Asselin
ET RÉSOLU :

D'ATTRIBUER le contrat pour la fourniture et l'installation de signalisations lumineuses sur la camionnette du service de la voirie et des infrastructures à Groupe Gyrotech inc. au montant de 7 599,84\$ avant taxes;

DE FINANCER cette dépense à même le fonds de roulement conformément à la résolution 339-1223;

D'AUTORISER la directrice générale à procéder au paiement sur réception des pièces justificatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.
PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions.

**016-0224
6.
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé.

Il EST PROPOSÉ PAR : Loren Allen
APPUYÉ PAR : Marie-Blanche Richer
ET RÉSOLU :

L'assemblée est levée à l'unanimité à 9h11.

Maïke Storks
Directrice générale et greffière-trésorière

Denis Vaillancourt
Maire

Attestation

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.